

**Comité Exécutif
ED ENGSYS-632
ED MADIS-631
19 octobre 2021**

<https://edspi.univ-lille.fr/>

- **Demandes de co-direction de thèse**
- **Calendrier et informations diverses**
- **Règlement intérieur**
- **Questions diverses**

Calendrier

- 4 Oct Présentation du GP IKS aux D1 avec sujets identifiés
- 14 Oct Aurore Smet accepte poste Gestionnaire MADIS
- 20 Oct Conférence inaugurale GP IKS (17 D1 MADIS et ENGSYS)
- 21 Oct Commission recherche ULille
- 26 Oct MADIS D2 Meeting
- 1 Nov Direction provisoire du collège doctoral
- 10 Nov Candidature des représentants des doctorants (5)
- 16 Nov CE ENGSYS-MADIS
- 19 Nov JRDA: Journée régionale des doctorants en Automatique
- 25 Nov Accueil des D1 IEMN
- 30 Nov Elections des représentants des doctorants
- 3 Dec Accueil des D1 CRIStAL
- 7 Dec StartDoc (D1) – apres-midi – Grand Palais
- 14 Dec CE ENGSYS-MADIS
- XX Janv Conseil : Statuts - Règlement intérieur - Budget 2022 -

Règlement intérieur - Composition du jury

- Avant : Au moins 50% de membres extérieurs à la Région des Hauts de France dont les rapporteurs.
- Après : Au moins 50% de membres extérieurs aux établissements co-accrédités, à l'École Doctorale et au projet doctoral dont les rapporteurs. L'École Doctorale préconise que les membres extérieurs soient également extérieurs à la Région des Hauts de France.
- Avant : Les rapporteurs sont extérieurs à la Région des Hauts de France et n'ont pas d'implication dans le travail du doctorant et de l'équipe encadrante pendant la durée de la thèse.
- Après : Les rapporteurs sont extérieurs aux établissements co-accrédités, à l'École Doctorale et au projet doctoral et n'ont pas d'implication dans le travail du doctorant et de l'équipe encadrante pendant la durée de la thèse. L'École Doctorale préconise que les rapporteurs soient également extérieurs à la Région des Hauts de France.

Règlement intérieur – Concours annuel de domaine

- Avant :
- Il est organisé un concours au sein de chaque domaine. Ce concours comporte au moins un examen en jury plénier de domaine de l'ensemble des dossiers recevables. Le jury de domaine établit un classement comportant une liste. Ce classement fait l'objet d'un compte-rendu argumenté en fonction de la qualité des couples sujet-candidats et des priorités des laboratoires et des établissements.
- Après :
- Il est organisé un concours au sein de chaque domaine. Ce concours comporte au moins un examen en jury plénier de domaine de l'ensemble des dossiers recevables. Ce classement fait l'objet d'un compte-rendu argumenté en fonction de la qualité des couples sujet-candidats (**dossier et audition par le jury**) et des priorités des laboratoires et des établissements.

Règlement intérieur – 5.1 première inscription

- Avant :
- Existence d'un financement au titre de la thèse (un financement personnel n'est pas un financement « au titre de la thèse »).
- Après :
- Existence d'un financement au titre de la thèse **au moins égal au SMIC** (un financement personnel n'est pas un financement « au titre de la thèse »).